

Processus de partage des données

L'objectif de ce processus est de compiler et de partager les données et informations relatives à la capacité de santé professionnelle et clinique des Sociétés nationales, principalement les éléments suivants (veuillez vous référer au Guide de l'utilisateur pour plus de détails) :

- Etablissements
- Services
- Ressources humaines

Ces informations peuvent être transmises de différentes manières :

- Les Sociétés nationales peuvent désigner un point focal, qui accédera au [formulaire générique](#). Dans ce formulaire, le point focal peut indiquer si sa Société nationale possède, gère ou fournit l'un des éléments ci-dessus, et si elle déploie des unités mobiles qui fournissent des services de santé cliniques professionnels.

Si la Société nationale **a** des éléments qui entrent dans le champ d'application, le formulaire les dirigera vers le [formulaire des installations](#). Ce formulaire doit être rempli pour chaque établissement individuel, qu'il soit détenu et/ou exploité par la Société nationale, ou s'il s'agit d'un autre type d'établissement au sein duquel la Société nationale fournit des services de santé cliniques professionnels.

Si la Société nationale **n'a pas** d'éléments dans le champ d'application, il est toujours utile de l'indiquer dans le formulaire, afin de garantir le bon déroulement du processus de validation et d'assurance de qualité.

- Si la Société nationale a déjà réalisé une cartographie ou un inventaire similaire de ses établissements, services et ressources de santé, elle peut contacter l'équipe du projet de cartographie de santé (health.mapping@ifrc.org) pour décider de la meilleure manière de partager ces informations dans un format différent que les formulaires en ligne. L'équipe de projet gèrera ensuite le suivi avec la Société nationale afin de s'assurer que les informations sont adaptées à l'objectif et déterminer si des données supplémentaires sont nécessaires.
- Si la Société nationale n'a pas la capacité de soumettre les informations en ligne, via les formulaires mentionnés ci-dessus, ou si elle ne peut pas respecter le délai proposé, elle peut contacter l'équipe du projet (health.mapping@ifrc.org) pour discuter d'alternatives et des moyens de fournir ces informations à une autre échéance.

Certaines Sociétés nationales ont déjà travaillé avec l'équipe du projet Health Mapping et ont fourni des données ; **celles-ci n'ont donc pas besoin de soumettre à nouveau les informations** via le formulaire en ligne.

L'équipe du projet de cartographie dispose de points focaux régionaux, auxquels les Sociétés nationales peuvent s'adresser directement pour toute question ou clarification :

- Afrique: Adrián Calvo-Valderrama (adrian.calvo@ifrc.org) et Ahmad Al-Jamal (ahmad.aljamal@ifrc.org)
- Amériques : Celia Lao (celia.lao@ifrc.org)
- Asie-Pacifique : Ahmad Al Jamal (ahmad.aljamal@ifrc.org) et Celia Lao (celia.lao@ifrc.org)
- Europe : Adrián Calvo-Valderrama (adrian.calvo@ifrc.org)
- MENA: Ahmad Al Jamal (ahmad.aljamal@ifrc.org)